



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

STELLA-JONES DÉCLARE UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL

Montréal, le 8 novembre 2016 – Le conseil d’administration de Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) a le plaisir d’annoncer qu’un dividende trimestriel de 0,10\$ par action a été déclaré sur les actions ordinaires en circulation de la Société, payable le 21 décembre, 2016 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 2 décembre 2016. Il s’agit d’un dividende admissible.

Personne-ressource :

*Monsieur Éric Vachon
Premier vice-président et chef des finances
STELLA-JONES INC.
Tél. : (514) 940-3903
Site Web : www.stella-jones.com*